



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**— université
— LUMIÈRE
— LYON 2**

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024 – 2026





Université Lumière Lyon 2

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par
Patrick Hetzel, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

et

L'université Lumière Lyon 2, représentée par
Isabelle von Buelzingsloewen, présidente de l'université

d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'université Lumière Lyon 2 pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de 3 210 000 € pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

Contrat d'Objectifs , de Moyens et de Performance - 2024-2026

Université Lumière - Lyon 2

Financement

3 210 000 €

(Sur 3 ans, 50% en 2024 ; 30% en 2025 ; 20% en 2026 sous réserve de l'atteinte des objectifs)

	Indicateurs / Jalons	Valeur initiale	cible 2026	Part du financement conditionnée à l'atteinte de l'objectif
Pilotage de l'offre de formation				
● Transformer l'offre de formation pour augmenter la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants (cible d'étudiants impactés par la transformation : 2 195)	● Nombre de formations transformées parmi les moins performantes		10	20%
● Accroître le nombre de formations ouvertes à l'alternance	● Nombre d'alternants diplômés de l'université Lumière Lyon 2	602	750	
● Positionner l'université comme Architecte accompagnateur de parcours (VAE)	● Nombre de thèses par VAE	1	3	
Recherche et Innovation				
● Soutenir l'investissement numérique et technique en appui de la recherche – plateforme OMEEA	● Nombre de projets ERC déposés/obtenus	2/0	6/1	25%
● Développer le volet SHS des nouveaux objets issus du plan d'investissement France 2030	● Obtention du renouvellement de la labellisation HRS4R lors de la prochaine évaluation en 2026		Réalisé	
● Mettre en place des écoles graduées				
● Déployer le dispositif interne d'encouragement au dépôt de projets européens (Projet RISE)				
● Consolider la labellisation HRS4R				
Transition écologique et développement soutenable				
● Sensibiliser et former à la transition écologique et au développement soutenable	● Part des étudiants de 1er cycle formés à la TEDS		100%	14%
● Poursuivre la trajectoire d'un Campus en transition	● Emissions corrigées de gaz à effet de serre - secteur énergie (en Teq CO2)	3237 (valeur de référence 2015)	1619	
	● Rédaction et mise en œuvre du SD DDRSE		Réalisé	
Bien-être et réussite des étudiants				
● Se doter de son propre Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE)	● Rédaction et mise en œuvre du SDVE		Réalisé	7%
● Améliorer la qualité de l'accueil des étudiants	● Taux de satisfaction des étudiants contactant prioritairement leur scolarité par mail, en présentiel ou par téléphone	72% (valeur enquête 2021-2022)	75%	
Gestion et pilotage				
● Mettre en place un système d'information décisionnel et moderniser le système d'information de gestion de la Formation	● Couverture Endpoint Detection and Response (EDR)	0%	80%	24%
● Améliorer la sécurité des systèmes d'information	● Adoption du SDSIN 2026-2030 par le CA de l'Université Lumière Lyon 2		Réalisé	
● Elaborer le schéma directeur du Numérique 2026-2030				
Stratégie propre à l'établissement				
● Structurer la démarche partenariale (fondation)	● Nombre de demandes reçues par la boutique des sciences	35	50	10%
● Mettre en place des collaborations innovantes	● Création de la fondation universitaire		Réalisé	
● Lancer une politique structurée du Réseau Alumni	● Ressources collectées par la fondation (dons, subventions, mécénat...)	10 K€	100 K€	

« Signature de l'établissement » : excellence de la recherche et inscription dans la cité

L'Université Lumière Lyon 2 se distingue sur le site et au niveau national par **le dynamisme et la richesse de sa recherche en Sciences humaines et sociales**. L'université fait le choix de garantir à l'ensemble de ses unités de recherche une stabilité de financement via un modèle de dotation qui leur procure des ressources récurrentes, tout en encourageant les enseignants-chercheurs à répondre aux appels à projets nationaux et internationaux par des dispositifs incitatifs et un accompagnement personnalisé au montage et au suivi des projets. Le nombre de projets déposés et retenus a ainsi fortement progressé (5 lauréats ANR en 2020 et 17 en 2023). Elle est partenaire du projet ASDESR Ability, conçu pour renforcer sa capacité à déposer et obtenir des projets européens. Elle s'attache à favoriser l'accès des chercheurs aux infrastructures de recherche et à l'équipement des unités à travers des investissements. Elle apporte une attention toute particulière à la qualité de l'accompagnement de ses doctorants par des actions spécifiques (par exemple aides à la mobilité). Elle s'implique dans les démarches de science ouverte pour un accès libre aux travaux scientifiques et données de la recherche. Elle participe aux réflexions sur l'évolution de l'évaluation de la recherche (COARA).

L'Université Lumière Lyon 2 se caractérise aussi par son **inscription au cœur de la cité**, tant dans le domaine de la recherche que de la formation. Elle s'attache à développer les liens entre sciences et société et a ainsi obtenu le label Sciences avec et pour la société (SAPS). Elle mène des actions de diffusion et de médiation scientifique et s'inscrit dans de nombreux projets de recherche participative, en lien étroit avec les enjeux de société et les demandes qui lui sont adressées par les acteurs socio-économiques et culturels comme par les collectivités territoriales. Ces liens entre université et société se traduisent aussi par une forte implication dans des démarches d'innovation (innovations sociales et publiques, mais aussi innovations technologiques dans leurs dimensions technique, sociale, économique et environnementale). L'université participe ainsi activement au PUI Impulse du site lyonnais. Elle s'implique sur le territoire et développe ses partenariats socio-économiques dans le domaine de la formation également en soutenant l'alternance, la formation continue, les VAE et les formations syndicales et prudhommales.

Les leviers de la stratégie de l'Université Lumière Lyon 2

Pluridisciplinarité- L'université encourage les approches et projets pluridisciplinaires dans l'ensemble de ses missions, en recherche par ses appels à projets internes et la constitution de pôles de spécialité thématiques, ainsi que dans ses formations avec le développement d'enseignements et de cursus pluridisciplinaires. Elle s'investit également dans des projets impliquant d'autres domaines comme les sciences formelles et du vivant, la santé ou encore les sciences de l'ingénieur (PIA ExcellencES Shape-Med@Lyon, PEPR VDBI et Solubiod notamment, projet IA Cluster AILyS...).

Articulation formation-recherche- L'université s'attache à tenir ensemble ses missions complémentaires d'enseignement supérieur et de recherche. Cela se traduit dans la démarche pédagogique par la place accordée à la recherche dès le cycle de licence ainsi que par des mentions de master fortement adossées à la recherche et par le maintien de cursus dans des disciplines rares afin de continuer à irriguer la recherche dans ces spécialités.

Internationalisation- L'université s'attache à l'internationalisation des formations, encourage les co-tutelles de thèse et porte de nombreuses activités de recherche internationales. Elle oeuvre à améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposés aux étudiants internationaux et à développer son attractivité parmi les chercheurs internationaux. Elle est membre du consortium du projet d'alliance européenne BAUHAUS4EU.

Coopérations académiques renforcées- L'université s'inscrit dans un tissu de relations académiques très denses. Ses liens avec les ONR (CNRS, mais également Inserm, Inraé) sont particulièrement soutenus, à travers des unités, des projets et programmes partagés. L'université nourrit également de nombreuses coopérations avec les établissements du site de Lyon Saint-Etienne (diplômes co-accrédités, co-tutelles de laboratoires et implication conjointe dans la MSH). Elle s'inscrit dans la ComUE qui favorise les coopérations, la mise en œuvre de projets communs et de services pour les établissements du site. Enfin, l'établissement soutient le projet d'une grande université pluridisciplinaire, réunissant notamment les universités Lyon 1 et Lyon 2 pour la complémentarité de leurs domaines et la concordance de leurs stratégies. Cette nouvelle université jouera un rôle majeur dans le dynamisme scientifique du site et contribuera à sa structuration et à son rayonnement.

Modernisation, simplification et qualité du pilotage- Les ambitions que porte l'université dans la réalisation de ses missions nécessitent rigueur et efficacité dans la gestion, solidité et fiabilité des systèmes d'information. La modernisation continue des outils de l'établissement est une priorité pour assurer un meilleur pilotage, un meilleur accompagnement des projets et un meilleur service rendu aux usagers.

Enfin, l'Université Lumière Lyon 2 inscrit ses missions et sa stratégie dans des valeurs largement partagées par l'ensemble de sa communauté. Elle oeuvre ainsi pour une **université ouverte, émancipatrice et inclusive, attentive au bien-être, aux conditions de travail et d'études** et résolument engagée dans des démarches de **transition écologique et de développement soutenable**.

Politiques ministérielles

Pilotage de l'offre de formation

Objectif 1 : Renforcer l'attractivité des formations et favoriser l'insertion des étudiants

L'offre de formation 2022-26 a permis un premier niveau d'évolution pour favoriser l'inscription des formations dans une dynamique nationale en faveur de l'insertion professionnelle. Cette insertion doit être orientée par les besoins actuels et futurs de la société et du territoire, tout en assumant pleinement l'histoire et la singularité de l'établissement.

Ainsi, une importante transformation de l'offre de formation, ayant pour objectif la personnalisation et la préprofessionalisation des parcours a été mise en place :

- Renforcement de la personnalisation des parcours et de l'acquisition des compétences transversales : ouverture de 37 parcours bidisciplinaires, aménagement de 3 doubles licences, création d'UE complémentaires libres à large choix, création des MOTIFS en master (séminaires transdisciplinaires, accessibles depuis de nombreux masters) ;
- La professionnalisation des parcours s'est considérablement renforcée en licence par la présence systématique, depuis 2022, de trois unités d'enseignement de préprofessionalisation. Le projet NCU Cursus+ a permis la construction d'une boîte à outils encourageant les étudiants à multiplier les expériences et compétences transversales, ainsi que le développement de la sensibilisation à l'entrepreneuriat adossé à l'Incubateur Lumière de l'université. En master sont proposés des ateliers sur mesure sur l'insertion professionnelle. Les dispositifs de stages volontaires et de césure permettent de compléter cet accompagnement.
- De nouvelles filières ont été créées, dans le cadre de l'accréditation 2022, dans la plupart des composantes, en lien avec les besoins économiques et les débouchés :
 - Institut de la Communication : Licence informatique (à noter le taux de féminisation élevé de cette licence par rapport aux autres formations en informatique : 34%), LP jeux vidéos
 - UFR Anthropologie, Sociologie et Science Politique : Master MIASHS
 - UFR de Langues : Parcours de master de Traduction en santé
 - Institut de Psychologie : Master Psychologie de la santé et participation à la création du parcours santé mondiale de la Mention Santé publique portée par l'UCBL
 - UFR Lettres, Sciences du Langages et Arts : Master Métiers du livre et de l'édition
 - UFR Temps et Territoires : Master Études européennes et internationales
 - UFR de Droit : Parcours management juridique des affaires (mention Droit des affaires) et parcours droit des activités numériques et tiers de confiance (mention Droit privé)
- La démarche engagée dès 2016, notamment avec la mise en place d'une vice-présidence consacrée aux formations en alternance, la création d'un Centre de formation des apprentis (CFA) Lyon 2 et une politique active de sensibilisation des équipes pédagogiques a permis de faire croître l'offre d'alternance et le nombre d'alternants en quelques années (16 parcours ont été créés en 2022-2023, 7 parcours supplémentaires sont prévus en 2024, et 10 en 2025).
- Dans le cadre de sa stratégie de renforcement des liens entre université et société, l'établissement a développé la formation continue et la VAE (de la licence au doctorat) pour permettre des reprises d'études, accompagner les évolutions de carrière et soutenir les logiques de formation tout au long de la vie.

Depuis 2017, l'Université s'est aussi engagée dans une démarche de redéploiement des postes entre départements et composantes, lors de chaque campagne d'emploi, pour mettre en place une gestion prévisionnelle qui puisse tenir compte des évolutions des effectifs étudiants, des taux d'encadrement et des besoins liés aux perspectives de développement des différentes disciplines.

Pour autant, l'université doit faire en sorte de tenir ensemble les besoins de formation et le soutien aux différentes disciplines et spécialités qui font la force de sa recherche et son dynamisme scientifique. Aussi est-elle attachée à la préservation de formations dans certaines disciplines à petits effectifs. Plusieurs de ces spécialités ont d'ailleurs été reconnues comme « disciplines rares » ces deux dernières années (études birmanes, francoprovençal, études gréco-latines, MAAV). Il convient de continuer à y former des étudiants et doctorants pour permettre d'alimenter la recherche dans ces domaines.

Enfin, l'université Lumière Lyon2 souhaite développer la VAE comme l'une des modalités de certification des compétences académiques. La VAE doit être envisagée comme l'un des piliers de la FTLV. La mise en place de la VAE au niveau du Doctorat permet d'impulser « par le haut » le recours des universitaires à la VAE. Elle est en pleine cohérence avec le label SAPS (science avec et pour la société) car elle permet de reconnaître la montée en puissance des savoirs expérientiels de certains acteurs dont l'expertise est devenue de qualité scientifique.

La réforme de la VAE (2022) est l'occasion pour L'ULL2 de renforcer son action en la matière, en se positionnant en tant que certificateur et AAP (architecte accompagnateur de parcours) [cf. fiche action]. Cependant, des incertitudes demeurent sur le champ d'application de cette réforme, notamment s'agissant de l'enseignement supérieur. Un projet d'AMI-CMA sur la VAE est en cours. L'enjeu est double : rendre lisible la procédure VAE et envisager un dispositif de formation favorisant l'accès à la VAE et la réussite de la procédure.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

Taux d'insertion à 18 mois faible	Taux de réussite insuffisant	Attractivité insuffisante
Master Analyse et politique économiques Master Histoire, civilisations et patrimoine Master Mondes anciens Master Mondes médiévaux	Master administration publique Master Sciences du langage Master Psychopathologie clinique Master Histoire de l'art Master Archéologie	Master Sociologie Master Lettres Master Sciences économiques et sociales
Master Anthropologie Master LLCER Master Sciences des religions et sociétés		

Les résultats obtenus en LP et LG sont tout à fait satisfaisants. En revanche, comme le montre le tableau, des faiblesses sont identifiées au niveau Master et donnent lieu à un travail ciblé avec les composantes concernées.

Il est à noter que la faiblesse des taux d'insertion observés à 18 mois tient, dans certains cas, à des formations à petits effectifs menant spécifiquement à des **poursuites d'études en doctorat** (analyse et politique économiques, mondes anciens, mondes médiévaux, sciences des religions et société). Au regard de la stratégie de l'établissement, donnant une place importante à la recherche et à la formation à la recherche, cette poursuite d'études est considérée comme un atout majeur.

Certaines disciplines menant traditionnellement aux métiers de l'enseignement, en particulier en histoire, souffrent d'un taux d'insertion trop faible. Elles font l'objet d'un travail important sur la connaissance de leurs débouchés et la valorisation des **compétences** acquises au cours du cursus. LEA fera aussi l'objet d'une expérimentation de l'alternance en L3 générale à la rentrée 2024, qui pourra essaimer en LLCER et lettres dans la nouvelle accréditation (2027). Un travail est par ailleurs engagé sur l'attractivité des métiers de la fonction publique (AMI-CMA chose publique).

Le travail sur le passage à l'**alternance**, pour améliorer le lien entre formation à l'université et formation sur le terrain, et améliorer l'insertion concerne de nombreuses formations (17 nouveaux parcours sont en cours d'examen pour évaluer la pertinence d'une ouverture en 2024 ou 2025).

Le **numérique** a été identifié comme susceptible de rendre les formations attractives tout en préparant aux métiers de demain. La place du numérique est en cours d'étude en sciences du langage, anthropologie et dans les formations de l'Institut de la communication. Une réponse commune à l'AMI CMA est en préparation sur le numérique dans les SHS (IA, informatique appliquée...).

L'université constate des difficultés pour trouver des stages puis un emploi non précaire dans les différentes mentions de master de psychologie, et tout particulièrement en psychopathologie clinique. Une nouvelle mention a été créée en 2022 pour répondre aux besoins socio-économiques, **diversifier les débouchés** et terrains de stage (psychologie de la santé). Les capacités d'accueil ont été modulées à la baisse et le seront encore pour la rentrée 2025. Un travail sur d'autres débouchés est aussi engagé (AMI-CMA sur les métiers du care).

Liste des Formations

A – transformées

Création de parcours en alternance (sous réserve de l'établissement d'un modèle économique viable) :

- Droit : Master Droit privé et Droit des Affaires
- Langues : Licence 3 LEA
- Economie : Master Economie de l'environnement de l'énergie et des transports, L3 Economie et Gestion
- ICOM : Métiers de la mode (LP en 3 ans, alternance dès la L2), LP Métiers du jeu video, Master Communication des organisations, Master Mode, Master Informatique
- Sciences de l'éducation : parcours de Master à distance FORSE
- Sociologie : Master Intervention et développement social

Préparation aux métiers de l'enseignement :

- Licence Sciences de l'éducation
 - Licences LEA et LLCER
 - Licence et master de Lettres
 - Licence d'histoire
 - Licence de sciences du langage
- Adaptation des parcours selon le calendrier des réformes des concours de l'enseignement.

Travail sur l'attractivité et l'insertion professionnelle :

- Master Sciences des religions : réflexion sur les doubles cursus.
- Master d'Anthropologie : transformation des parcours en lien avec l'analyse engagée sur les débouchés.
- Master Administration publique : restructuration parcours 2024, réflexion sur la place de la prépa Talents 2025

B – créées

- LP psychologie, 2027
- Double master droit / éco en 2025 (pour faire suite à une double licence)
- Sciences de l'éducation : Projet de formation des AESH (AMI CMA)
- Sciences de l'éducation : création d'un parcours MEEF PE LSF, en collaboration avec le ministère et la mission disciplines rares pour 2025
- Master IA et double cursus de master informatique / droit en 2027 (AMI-CMA)
- Parcours islamologie (Master LLCER Arabe / IFI – 2014 ou 2025)

C – supprimées

- Réflexion, en collaboration avec le rectorat et l'INSPE, sur les Master MEEF à petits effectifs, pour une meilleure redistribution des formations à l'échelle de la grande région académique. Horizon 2025 ? Fermeture du MEEF Lettres classiques, MEEF Allemand, CAPET éco-gestion à Lyon 2.
- Réflexion en cours avec l'Université Lyon 3 et l'ENS sur la répartition des petites formations en doublon, souvent déjà mutualisées, pour la prochaine accréditation (2027).

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en régime permanent dans de nouvelles filières

+ 120 dans les filières en alternance
+ 100 dans les nouvelles formations

Articulation avec l'AMI CMA

Projet CMA en cours : SCALE (Lever Compétences / Transversalité - Thématique : Enseignement et Numérique)

Projets CMA soumis ou prévus :

Métiers d'avenir :

- Intelligence artificielles, informatique et création numérique (porteur ULL2)
- Carefull : Métier du care / services à la personne / Inclusion (porteur ULL2)
- Décarbonner l'industrie : Productions biosourcées et biotechnologies industrielles (porteur UCBL)
- Industries culturelles et créatives : fédération des acteurs de la musique et du spectacle vivant (danse, théâtre) du site autour de la création d'un CMQ (porteur Cefedem - Lyon)

Attractivité et orientation :

- Groupe d'action publique (GAP2030) Lyon Saint-Étienne : Promouvoir et rendre attractifs les métiers de la fonction publique (Projet ComUE LSE)
- Validation des acquis de l'expérience – Architecte de parcours (porteur ULL2 - voir action 3)
- Continuum Bac -3+3 - (Ré)Orientation - Approche métiers des formations universitaires (porteur COMUE LSE)

Engagement de transformation des formations moins performantes

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

- LG LEA
- LG LLCER
- LG Sciences de l'Education
- LG Lettres
- M Sciences des religions
- M Anthropologie
- M Administration publique
- M Sciences de l'Education
- M Sciences du Langage
- M Psychopathologie clinique

Politiques ministérielles

Recherche et innovation

Objectif 2 : Développer et structurer une activité scientifique au meilleur niveau international

L'Université Lumière Lyon 2, qui couvre un très large champ d'expertise de par la grande diversité des disciplines qu'elle englobe, promeut une politique de recherche qui poursuit cinq objectifs stratégiques forts :

1. Produire une recherche disciplinaire de haut niveau ;
2. Faire émerger des questionnements transversaux et des approches transdisciplinaires ;
3. Promouvoir la science ouverte ;
4. Répondre à la demande sociale et aux enjeux sociétaux ;
5. Stimuler l'internationalisation.

En lien avec cette stratégie, l'université est impliquée dans les réflexions sur les nouvelles dynamiques de structuration scientifique du site dans le contexte post-Idex et dans la perspective de la fin des Labex (action 3). A l'échelle nationale, elle est impliquée dans les objets France 2030 à travers plusieurs PEPR (VDBI, Solubiod) et une réponse à l'AMI Programmes de recherche en SHS sur la thématique du travail.

Dans le cadre du COMP, l'ULL2 souhaite mener des actions en renfort aux axes 1 et 5 de la stratégie de l'établissement, eux-mêmes indissociables. L'objectif de **soutenir et structurer une activité scientifique au meilleur niveau international** s'inscrit dans des dynamiques déjà fortement portées par l'établissement :

- Soutien à l'équipement des laboratoires par des financements spécifiques en investissement
- Soutien à l'émergence de projets pluridisciplinaires et partenariaux par un appel à projets internes annuel (APPI)
- Soutien à la structuration de programmes de recherche par une forte implication de l'université dans la MSH
- Accompagnement des unités et des chercheurs par une cellule d'aide au montage et au suivi de projets
- Renforcement de la capacité à porter des projets européens par la participation à Ability (ASDESR)
- Inscription de l'université dans les standards européens par la labellisation HRS4R en 2019
- Déploiement d'une politique ambitieuse de science ouverte définie dans une feuille de route

L'université vise à renforcer cette stratégie à travers 5 actions que le COMP doit contribuer à déployer :

Action 1 : Investissement numérique et technique en appui de la recherche – plateforme OMEEA

Dans le cadre d'un effort continu pour permettre aux laboratoires de SHS de disposer de plateformes, et dans la suite des aménagements et investissements opérés pour l'UR EMC (sciences cognitives) et, avec le CNRS, pour l'UMR GATE (économie expérimentale), cette action vise une mise à niveau de l'équipement de la plateforme paléoenvironnementale OMEEA (UMR EVS et UMR Archéorient).

Action 2 : Développement du volet SHS des nouveaux objets issus du plan d'investissement France 2030

L'université Lumière Lyon 2 contribue de façon active à répondre, avec d'autres établissements du site de Lyon Saint-Etienne, à des AAP ou à des AMI relevant du PIA4 puis du plan d'investissement France 2030 : EUR, ExcellencES, PEPR et plus récemment AMI IA Cluster. Pour répondre aux grands enjeux sociétaux auxquels la France doit faire face et aux grandes transitions dans lesquelles elle est engagée, l'apport des SHS est indispensable. Pour soutenir l'objectif de montée en puissance des SHS sur ces enjeux et promouvoir l'interdisciplinarité entre SHS et les sciences de l'ingénieur, les sciences formelles et du vivant, l'action vise à soutenir des thèses en SHS dans le cadre de programmes pluridisciplinaires de France 2030 dans lesquels l'université est impliquée (Shape-Med@Lyon, PEPR VDBI et SOLUBIOD, EUR EID@Lyon).

Action 3 : Mise en place des écoles graduées

Un projet de structuration académique du site impliquant les établissements de la ComUE est actuellement en cours d'élaboration. Il doit permettre de renforcer les synergies scientifiques, de tirer pleinement partie de la richesse du site, de mieux le positionner dans les grandes stratégies nationales et de gagner en lisibilité. Cette structuration prendra une forme matricielle et reposera d'une part sur la construction d'objets disciplinaires (les écoles graduées) et d'autre part sur le déploiement d'objets thématiques pluridisciplinaires autour de grands enjeux de société, à l'image de Shape-Med dans le domaine de la santé, permettant de caractériser le site (sa signature). Les écoles graduées visées par l'action 3 regrouperont masters, écoles doctorales et unités de recherche d'une même discipline ou d'un même ensemble disciplinaire en vue de favoriser l'émergence d'une stratégie partagée dans le domaine de la recherche et de la formation à la recherche. L'université souhaite contribuer au déploiement des écoles graduées dans le domaine des SHS, en lien avec l'Université Jean Moulin Lyon 3, par le recrutement conjoint d'un chargé de mission.

Action 4 : Projet RISE

En articulation avec le projet ASDESR Ability, création d'un dispositif interne pour encourager le dépôt de projets européens : il s'agit d'identifier et de sélectionner chaque année 5 ou 6 jeunes chercheurs de l'établissement qui bénéficieront d'une décharge et de frais d'environnement pour préparer et monter leur projet. Les chercheurs s'engagent à déposer un projet européen et à participer aux actions de sensibilisation dans le cadre d'Ability.

Action 5 : Labellisation HRS4R

Poursuite du déploiement de la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R) et consolidation du label. Il s'agit de conforter les 21 actions mais aussi, en lien avec la stratégie de l'établissement, de les articuler avec la politique de science ouverte et d'éthique de la recherche.

Politiques ministérielles

Transition écologique et développement soutenable

Objectif 3 : Sensibiliser et agir pour la transition écologique

L'Université est engagée dans une démarche de transition écologique et de développement soutenable (TEDS), formalisée par l'adoption d'une feuille de route en septembre 2021, la désignation d'une vice-présidence dédiée, et la mise en place de dispositifs de concertation internes (un COPIL transition écologique). La réalisation d'un bilan-carbone et l'adoption d'un plan de sobriété en 2022 (reconduit en 2023), la réflexion engagée sur les mobilités et déplacements, les équipements et usages du numérique, ou encore la politique d'achat, ont contribué à familiariser chacun des membres de l'établissement aux ODD et à inscrire un certain nombre de changements au sein des services. En outre, la démarche de transition écologique de l'établissement se veut ouverte à son territoire et à la société, en convergence avec sa politique Sciences et société. Les actions et réflexions engagées se poursuivent dans le cadre de la préparation du Schéma-directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale, projet-phare de l'établissement pour 2024. Les priorités de l'établissement sont aujourd'hui :

- L'intégration des enjeux climatiques et environnementaux dans la formation des étudiants et du personnel dans une perspective pluridisciplinaire ;
- La structuration et la valorisation des activités de recherche et de formation en sciences humaines et sociales sur les questions de transition écologique ;
- L'établissement et l'animation de partenariats pérennes avec les collectivités locales ;
- L'évaluation et la réduction de l'empreinte carbone ;
- La rénovation énergétique (outils de financement) ;
- L'amélioration de la qualité des campus : accès modes doux, adaptation au changement climatique (priorité Porte des Alpes conformément aux recommandations HCERES).

L'élaboration du Schéma directeur du DD-RSE permettra une large concertation sur ces sujets, et l'arrimage des questions environnementales à celles de l'inclusion, de la solidarité et de l'attention aux conditions de travail et d'études, qui sont des valeurs structurantes de l'établissement. Le lancement d'un pôle de spécialité dédié aux approches en sciences sociales des transitions socio-écologiques permettra dès 2024 de renforcer la spécificité de l'établissement en recherche et formation sur ces enjeux, et de le rendre identifiable auprès des partenaires du territoire.

Action 1 : Sensibilisation et formation à la transition écologique et au développement soutenable

L'université dispose de formations intégrantes, dans différents enseignements, les enjeux de la TEDS. Par ailleurs, elle a déjà mis en place différents enseignements optionnels, ouverts à tous les étudiants de licence, sur la TEDS dans le cadre de ses enseignements d'ouverture. Il s'agit ici de monter en puissance et de généraliser cette démarche pour la formation à la TEDS (étudiants et personnels), avec le déploiement d'une offre transversale pluridisciplinaire mobilisant des apports pédagogiques externes et internes, le soutien à l'engagement étudiant pour le développement soutenable, le soutien au développement de l'écologisation des compétences dans le cadre des actions de professionnalisation.

Action 2 : Campus en transition

L'université est engagée depuis plusieurs années dans la rénovation énergétique de ses campus (programmes immobiliers, évolution du mix énergétique avec raccordement au chauffage urbain, réduction des consommations). Des actions importantes restent à entreprendre, en particulier sur le campus Porte des Alpes. Les actions prioritaires à mener dans le cadre du COMP sont :

- Rénovation énergétique campus PDA : mobilisation du tiers-financement (soutien transverse aux services juridique, financier et immobilier, dans le cadre du programme pilote national pour lequel le site de Lyon est représenté via la COMUE Lyon)
- A l'échelle de l'ensemble des campus : objectif de réduction des impacts des activités et l'amélioration de la qualité écologique des campus en lien avec leur environnement urbain et naturel. Il s'agit de finaliser et pérenniser la comptabilité carbone, de favoriser la mobilité durable et la qualité écologique dans une perspective d'adaptation au changement climatique, d'accompagner la réduction des consommations et des rejets (politique achat, généralisation du recyclage).

L'université œuvre à l'émancipation de toutes et tous et au respect de chacun et chacune. Elle s'attache à poursuivre ses actions pour l'amélioration des conditions d'études. De nombreux leviers sont et doivent continuer à être mobilisés pour atteindre cet objectif, notamment :

- La poursuite de l'effort pour lutter contre toutes les formes de précarité ;
- Le maintien d'une forte implication sur le handicap pour une université et une société plus inclusive. L'université a voté son 3ème schéma directeur du handicap en juillet 2022 : il couvre à la fois les actions à destination des étudiant.es et des personnels de l'université sur la période 2022/2025 ;
- L'attention constante portée à la santé étudiante, à travers des actions de sensibilisation, de prévention et de soin, dans le cadre du SSE et en partenariat avec d'autres services (SUAPS et Vie étudiante notamment) ainsi qu'avec la COMUE (projet de Centre de santé consacré à la santé mentale) ;
- La poursuite de l'élargissement de l'accès des étudiants aux équipements et activités physiques et sportives ;
- L'accompagnement pour lutter contre la fracture numérique ;
- Le soutien à l'engagement étudiant à travers le renforcement et l'élargissement des dispositifs de reconnaissance et valorisation de l'engagement ;
- Le renforcement de l'accès à la culture sur les campus, notamment par une programmation en collaboration avec les partenaires culturels de l'université ;
- La promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes (VSS), en interne à l'université mais aussi sur le territoire à travers des actions de médiation.

Les très nombreuses actions menées en faveur de la vie étudiante, du bien-être et de la réussite des étudiants, sont aujourd'hui éparses et insuffisamment valorisées, ce qui ne permet pas aux étudiants de s'en saisir pleinement et entraîne des phénomènes de non-recours aux droits et aux dispositifs dédiés. Dans le cadre du COMP, l'université entend donc se donner les moyens de progresser dans la structuration de ses actions pour mieux les inscrire dans le long terme, mais aussi pour les rendre plus lisibles.

Action 1 : Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE)

L'université souhaite se doter de son propre Schéma directeur de la vie étudiante, articulé à celui du CROUS et de la Métropole de Lyon qui ont été travaillés en lien avec la COMUE. Il s'agit de donner plus de cohérence aux nombreuses actions déjà engagées, de mieux coordonner l'action de l'ensemble des services et des composantes et de rendre l'offre de services et d'activités ainsi plus lisible pour les étudiants en renforçant aussi l'accès aux droits.

Action 2 : Qualité de l'accueil

L'action vise à améliorer la qualité de l'accueil des étudiants en adoptant une démarche globale et personnalisée, tenant compte des besoins spécifiques, notamment de ceux des personnes les plus vulnérables. Une application digitale permettra à l'ensemble de la communauté étudiante de s'approprier les outils et services à sa disposition, mais aussi de prendre connaissance des activités et animations proposées sur les campus. Pour favoriser l'accessibilité des campus, il est également prévu de mettre en place une application de guidage inclusif pour les personnes en situation de handicap.

Gestion et pilotage

Thématique : Pilotage

Objectif 5 : Renforcer les systèmes d'information pour améliorer le pilotage

La démarche qualité et le contrôle interne sont les vecteurs visant à donner à l'université les moyens de ses objectifs stratégiques prioritaires et de ses ambitions. Il s'agit non seulement de travailler sur la qualité du service rendu mais aussi sur des process formalisés. Ce travail se fera en cohérence avec la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics entrée en vigueur le 1er janvier 2023. Il s'agit notamment de :

- Renforcer les moyens de pilotage et l'évaluation des actions et dispositifs permettant collectivement la mise en place d'une culture d'amélioration continue ;
- Poursuivre la modernisation des outils (dont la dématérialisation) ;
- Déployer un management de proximité, transversal, efficace et humain ;
- Renforcer l'accompagnement individuel de tous les agents.

Dans le cadre du COMP, les actions proposées concernent le versant numérique de cet objectif :

Action 1 : Mise en place un système d'information décisionnel et modernisation du système d'information de gestion de la formation

En cohérence avec les recommandations de la Cour des comptes et le schéma directeur du numérique adopté en 2021, l'accent sera mis sur la modernisation des outils de l'écosystème « Formation » et la fiabilisation des informations de gestion. Cette modernisation est le préalable à la mise en œuvre d'un Système d'Information d'Aide à la Décision (SIAD) performant et fiable, permettant à l'établissement d'assurer un pilotage plus efficient de ses politiques de formation, ainsi qu'une construction et un suivi plus robuste de ses indicateurs de pilotage. Ce travail viendra en appui à la transformation engagée de l'offre de formation dans l'objectif 1. Le volet opérationnel se décline en 4 projets : moderniser le Système d'information « Scolarité », étendre le périmètre et finaliser la mise en œuvre de la dématérialisation de la gestion de la Formation Continue, poursuivre le déploiement de la plateforme de gestion des mobilités internationales, mise en place d'un Système d'Information d'Aide à la Décision (SIAD).

Action 2 : Amélioration de la sécurité des systèmes d'information (SSI)

A la suite des projets structurants qui ont permis une évolution des briques fondamentales du socle technique lié à la sécurité et la mise en place d'une gouvernance autour de la SSI, il est proposé de mener à bien les projets suivants : le déploiement d'un EDR (Endpoint Detection and Response) et le recours à un SOC (Security Operations Center) managé (externalisé), la mise en œuvre de l'homologation du SI, une formation et une sensibilisation de l'ensemble des personnels aux fondamentaux de la sécurité informatique, et une formation plus avancée pour les personnels les plus concernés (des échanges avec la DGRI ont été engagés sur le sujet).

Action 3 : Elaboration du schéma directeur du numérique de 2026-2030

L'élaboration d'un schéma directeur du numérique est une double recommandation (Cour des comptes et HCERES), l'université s'est donc engagée dans cette démarche et a voté le premier schéma en 2021. Il s'agit d'anticiper la rédaction du futur schéma sur la base du bilan du schéma directeur actuel, en co-construction avec l'ensemble de la communauté universitaire. Il permettra de structurer, cadencer et budgéter les actions et les projets sur la période 2026-2030. L'accompagnement pour ce travail garantit l'objectivation du bilan, l'association de tous, la prise en compte des spécificités du site et l'intégration des volets numériques responsables et sécurité des systèmes d'information.

Stratégie d'établissement

Thématique : Université et société

Objectif 6 : Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial structuré

L'Université Lumière Lyon 2 a fait le choix de porter une politique Sciences avec et pour la société ambitieuse, avec la création d'une vice-présidence et d'une direction centrale Sciences et société, la création et l'animation d'une structuration thématique en 8 pôles de spécialité et 2 chaires, le déploiement d'une offre de services sciences et société intégrée (médiation, diffusion des savoirs, patrimoine, formations transversales, recherche collaborative). L'établissement porte pour le site universitaire la coordination du projet LYSiERES² (labellisé Science avec et pour la société 2022-2025) ainsi que la Boutique des sciences de Lyon. En ce sens, il répond à pleinement à la recommandation HCERES de valoriser les SHS et de renforcer les liens avec le territoire.

Les orientations stratégiques pour les années qui viennent visent à amplifier et pérenniser les actions suivantes déjà engagées et qui font partie des priorités de la feuille de route Sciences et société voté en CA (janvier 2022) :

- Contribuer à l'innovation sociale par la structuration des relations avec le monde socio-économique autour de grands enjeux de société au service de l'intérêt général
 - Création et développement des pôles de spécialité, communautés thématiques pluridisciplinaires (DSG 2020 « Pôles de spécialité », et 2021 « Soutien aux activités sciences et société »)
 - Construction du projet de fondation universitaire avec le Cercle des partenaires économiques de l'université (2021-2023)
 - Mise en place d'une stratégie de recherche de mécénat (DSG 2022 « Impulsion d'une stratégie de mécénat de l'ULL2 pour le rayonnement de son patrimoine scientifique »)
- Développer la contribution territoriale et internationale de l'université autour d'enjeux de société :
 - Accompagnement des collectivités du territoire (Label Cité éducative Bron (lauréat en 2022), dépôt de Ville climatiquement neutre et projet d'Ecole de la résilience de la Ville de Lyon (2023))
 - Rayonnement international de recherches à fort enjeu socio-environnemental pour des décideurs publics européens, par l'obtention du projet européen ENGAGEgreen Erasmus+ lauréat en 2023 (science-policy pairing schemes)
- Développement d'actions visant le sentiment d'appartenance et la fidélisation des étudiants/étudiantes en fin de cursus : Boutique éphémère, cérémonies de remise des diplômes dès la licence

Pour mener à bien ces projets, il est indispensable d'**amplifier et consolider la démarche partenariale**. Les actions proposées devront permettre à l'établissement de diversifier les modalités de collaboration avec les acteurs socio-économiques, d'augmenter leur contribution au projet de l'université dans son territoire et de pérenniser à trois ans le modèle économique de la stratégie de l'établissement pour agir avec et pour la société.

Action 1 : Structuration de la démarche partenariale (fondation)

L'action consiste à accompagner la création de la fondation Lumière Lyon 2 (adoption des statuts en février 2024) : développement des relations partenariales et de la communication externe de l'établissement, fundraising, association en interne des différentes structures au projet de fondation. Cela implique une impulsion forte au lancement de la fondation, à la fois à travers des ressources humaines et la mise en place d'un outil CRM pour le suivi des relations partenariales.

Action 2 : Collaborations innovantes

L'action vise à développer de nouvelles formes de collaborations avec la société civile et les collectivités territoriales dans une démarche d'innovation sociale et publique. Il s'agit d'accompagner la montée en puissance de la Boutique des Sciences, d'impulser la création de nouveaux pôles de spécialité (enjeux de la transition socio-écologiques, thème de la prévention en santé en lien avec Shape-Med), de créer un fond d'amorçage pour les projets collaboratifs, de développer des formations courtes à destination des décideurs (cf EngageGREEN).

Action 3 : Réseau Alumni

L'action consiste, avec les composantes, à construire et mettre en œuvre durablement un réseau d'anciens étudiants de l'université avec deux visées : faire exister et animer un réseau de talents et de compétences qui soit une ressource pour les membres Alumni et pour les étudiants ; accompagner le projet d'établissement et le rayonnement des formations avec des ambassadeurs et contributeurs à long terme. La démarche Alumni vise la formalisation d'une communauté Lumière Lyon 2 permettant de croiser des générations et des domaines de compétences les plus variés.

Annexe cohérence des projets stratégiques

Pour chacun des six objectifs du COMP, indiquer quand il y a lieu les financements déjà obtenus pour mettre en œuvre les actions (incrimer la source de financement et non le montant).

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Métiers d'avenir – Métiers en tension	
Objectif 1 : Renforcer l'attractivité des formations et favoriser l'insertion des étudiants	CURSUS +
	France 2030 AMI CMA dont projet Scale
	Région
	Projet HYBRIDE IT Fonds d'amorçage MESRI
	Projet HYPE 13 PIA3 ANR
	Projet DEMOES INCLUDE PIA 4
Recherche et innovation	
Objectif 2 : Développer et structurer une activité scientifique au meilleur niveau international	ASDESR ABILITY
	PUI Impulse
	PIA Shape Med
	Dialogue Stratégique de Gestion (notamment DSG 2022)
	PEPR (notamment VDBI et Solubiod)
	AILyS Cluster IA France 2030 (en attente résultats)
Transition écologique et développement soutenable – TEDS	
Objectif 3 : Sensibiliser et agir pour la transition écologique	Dialogue de Performance 2023
	Plan de relance / plan de résilience
	Région
	Métropole
Bien-être et réussite des étudiants	
Objectif 4 : Structurer les actions en faveur des étudiants	Dialogue de performance 2023
	Région
	CVEC
	DRAC
Pilotage	
Objectif 5 : Renforcer nos systèmes d'information pour améliorer le pilotage	
Stratégie propre à l'établissement	
Objectif 6 : Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial structuré	Labellisation SAPS Lysières
	Financements des partenaires socio-économiques et des collectivités
	DSG
	Projet Engage green ERASMUS +
	Projet Cité Educative Bron (AMI programme interministériel Cités éducatives)
	Projet « Etablissement de Services » Lycée Jacques Brel Venissieux (AMI « établissement de services » PIA)

Fait à Paris, le

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Patrick HETZEL

**La présidente
de l'Université Lumière Lyon 2**

Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN

